

Vive l'aménagement du territoire de Mandelieu La Napoule !

Ambition, intelligence, anticipation, vision d'ensemble, concertation, transparence et supervision par un pilote d'opération bien identifié, sont les belles caractéristiques du projet d'urbanisme « Minelle » à Mandelieu évoqué dans l'article de Nice-Matin (manchette et extrait ci-dessous)

Grand ouest ACTUALITÉ

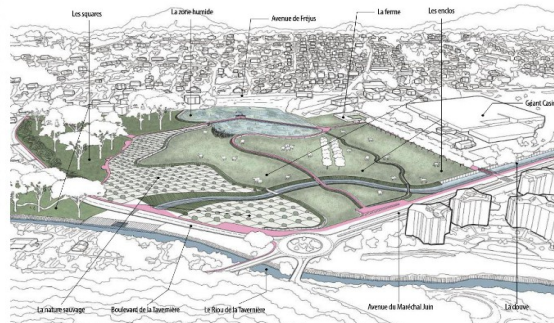
nice-matin
Mardi 13 juin 2023

La métamorphose de Mandelieu par ses vergers

Plus qu'un bassin de rétention, l'aménagement programmé sur le site naturel de Minelle va complètement changer le visage de l'ouest de la commune. Explications.

Il ne s'agira pas seulement de l'aménagement d'un bassin de rétention sur les vergers de Minelle. Le programme d'actions qui va être mis en place à partir de 2025 et sera détaillé ce mardi soir (3) aux habitants réunis au centre expo congrès, va complètement changer la face ouest de Mandelieu-La Napoule. Cela, on le comprend au fur et à mesure du déroulement du plan d'actions de l'architecte Eric-Daniel Lacombe sur les préconisations du maire, Sébastien Leroy. Interview croisée.

Pourriez-vous nous donner les limites géographiques du plan d'actions ?
Sébastien Leroy : Il partira du bord de mer jusqu'aux premiers reliefs de l'Estérel. Le cœur du projet, ce sont les vergers mais tout l'ouest de la ville va se transformer. Y compris la Marina.



Sur cette infographie, on voit, en rose la connexion entre le Riou et Minelle, les canaux dans les vergers et vers la Slagne (Repro N.-M.)

Architecte de la résilience



Eric-Daniel Lacombe travaille sur l'hydraulique depuis des années. Il a revisité un quartier de Romorantin (Loire-et-Cher) qui a traversé avec grand succès une crue centennale. Ce qui lui a valu le grand prix d'architecture en zone inondable.

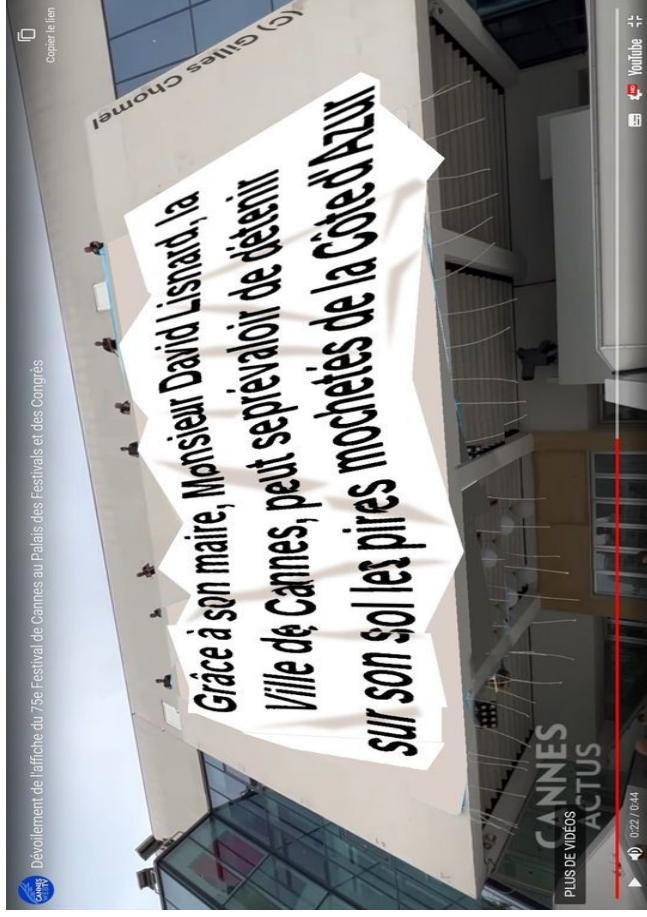
Tout au contraire de Mandelieu, la ville de Cannes, avec l'opération d'ampleur comparable de l'aménagement de sa péninsule Laubeuf sur la jetée Ouest du vieux port, démontre sa totale incapacité à maîtriser les enjeux économiques et touristiques de la transformation d'un des plus beaux spots de la Côte d'Azur situé à l'autre extrémité de la magnifique baie de La Napoule. A l'inverse de Mandelieu, Cannes fait montre des pires défauts qu'on puisse imaginer en matière d'urbanisme :

Honte à la Ville de Cannes !

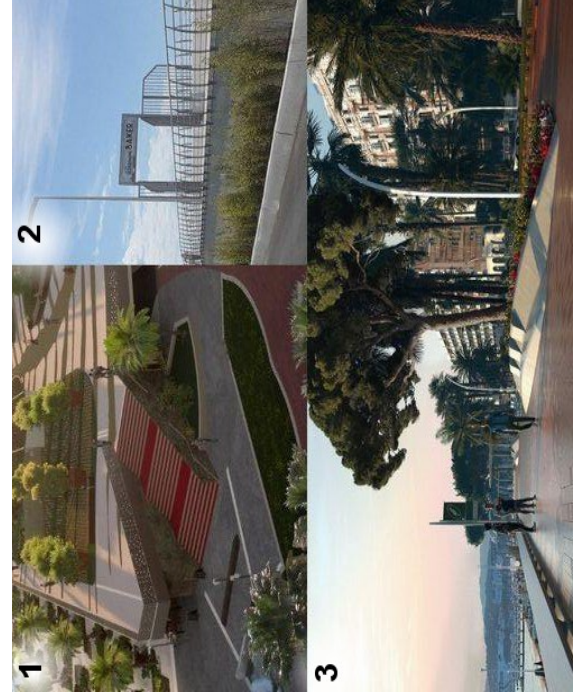
Amateurisme, absence d'anticipation, opacité, absence de concertation et désinvolture, telles sont les caractéristiques inverses dont la Ville de Cannes fait la démonstration avec son aménagement Laubeuf. Au lieu de présenter des vues synthétiques, didactiques et explicatives, la ville de Cannes noie le poisson par des aperçus parcellaires comme ci-dessous à gauche, qui cachent au public la problématique des flux. Durant les longues 6 années entre l'enquête publique de juillet 2017 et le dévoilement du projet de février 2023 la ville a trompé le public avec le plan fantaisiste ci-dessous à droite pour aboutir au désastre ci-dessous à gauche



Cannes, le 27/06/23 - Envoi postal à 80 destinataires ; au maire de Cannes, à son conseil municipal, au préfet des Alpes-Maritimes, à Mme la députée de la 8ème circ., aux techniciens concernés par le projet (Mmes et Mrs BECKER, BICHE, CERULLI, MESSIAEN, MIGOULE, MONTANELLA, ONZON, OROZCO, RESBEUT, SAUVAGERE, SERAIN, TOPIN-CONDOMITTI) et aux maires des vingt premières communes des Alpes-Maritimes : Nice, Antibes, Valbonne, Cagnes-sur-Mer, Grasse, Le Cannet, Menton, Saint-Laurent-du-Var, Vallauris, Mandelieu-la-Napoule, Mougins, Vence, Villeneuve-Loubet, Valbonne, Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin, Carros, Mouans-Sartoux, La Trinité, Biot, Peymeinade, La Colle-sur-Loup, Pégomas, Contes, Roquefort-les-Pins, La Gaude, Saint-André-de-la-Roche



(1) C'est la façade du parking semi enterré du projet officiel d'aménagement de la jetée Ouest du vieux port de Cannes. Au-delà de la conformation compliquée et du choix discutable des couleurs, c'est le positionnement de cette façade qui afflige car elle étouffe l'espace de transition entre les 3 entités géographiques majeures que constituent le port, la baie et la péninsule. De plus, elle bloque le passage piéton entre la baie et le vieux port et empêche la constitution de la belle esplanade commémorative qui est attachée à ce lieu sacré. Il est invraisemblable qu'une équipe municipale néglige à ce point l'environnement paysager d'un site exceptionnel par sa situation géographique.



(2) Il s'agit de la rampe d'accès à la digue Joséphine Baker qui borde le côté Ouest de la péninsule. En plus d'être complètement inutile, elle barre la vue d'un des plus beaux panoramas du monde vers l'horizon découpé de l'Estérel.

(3) En plus d'être moches, les futurs bancs de la Croisette seront dangereux si on considère les personnes âgées qui tenteront de s'y asseoir et se casseront le col du fémur

